



100 000 diplômes professionnels sportifs ont été délivrés depuis 1995

En 2003, le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative a délivré 13 469 diplômes professionnels sportifs, pour l'essentiel du niveau IV de formation. Depuis 1995, près de 110 000 de ces diplômes ont été délivrés par le ministère chargé des sports. Dans ce total, les femmes sont, à quelques exceptions près, très minoritaires.

La moitié de l'augmentation constatée entre 1995 et 2003 pour les diplômes du 1^{er} degré du BEES provient des spécialités de la gymnastique et de la forme. L'augmentation du BEES du 2nd degré est sensiblement moins forte que celle du premier degré, mais pas dans toutes les spécialités, induisant ainsi des freins aux possibilités de carrières sportives dans certaines disciplines et l'amélioration dans d'autres. Celles-ci sont très contrastées selon les spécialités. En moyenne sur la période, il y a 7 BEES du 2^e degré pour 100 du 1^{er} degré, mais selon les spécialités, ce rapport varie de 30 à 1 ou 2.

Tous les diplômes et toutes les spécialités sont présents dans les trois régions dont la population est la plus importante. Par contre, les régions les plus petites (la moitié) sont contraintes à des choix, ce sont les cinq à huit « grosses » régions qui assurent l'essentiel de la diversité de l'offre de formation.

Sur la période de référence, le nombre de personnes exerçant le métier d'animateur sportif en tant qu'activité principale est passé de 45 000 à 76 000 (+ 76 %).

Les quelque 13 469 diplômes professionnels sportifs délivrés par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative permettent l'exercice de la profession d'animation ou d'encadrement des activités sportives contre rémunération¹ y compris le CAEP Mns² (tableau 1).

Entre les années 1995 et 2003, ce nombre a augmenté globalement de 17 %, ce qui représente un taux de croissance annuel moyen de 1,8 % par an.

Toutefois, l'évolution n'est pas aussi régulière. Il est plus juste de parler d'un palier autour de 11 500 diplômes entre 1995 et 1999, puis d'un nouveau palier autour de 13 000 diplômes depuis 2001 (tableau 2).

Neuf diplômes sportifs sur dix délivrés au niveau IV de formation

L'essentiel de ces diplômes est délivré au niveau IV de formation. En effet, le niveau V reste marginal avec 366 BAPAAT-activités de nature, la délivrance des diplômes de niveau III (643 BEES du 2nd degré), est faible en valeur absolue, particulièrement si on la compare aux 9 970 diplômes Staps (licences et plus) délivrés en 2002. Ce sont donc les 9 089 BEES du 1^{er} degré délivrés en 2003 (niveau IV de formation) qui constituent la plus grande part des diplômes sportifs. Enfin, il faut mentionner le démarrage du Brevet professionnel avec, au total, 105 « BPJEPS sport » en 2003.

STAT-INFO

Jeunesse, Sports et Vie Associative

Bulletin de statistiques et d'études

N° 05-03

Mai 2005

Rédacteurs :

Alain LE ROHELLEC,
DEF à la date de l'enquête

Guy TRUCHOT,
mission statistique

¹ Pour enseigner le sport contre rémunération, il est nécessaire de respecter le cadre légal et réglementaire en vigueur et donc d'être titulaire d'une qualification spécifique

² Les titulaires du BEES des activités de la natation (BEESAN) doivent passer tous les 5 ans une révision d'aptitude s'ils veulent continuer à exercer leur profession. Cette révision est le certificat d'aptitude à la profession de maître nageur sauveteur (CAEP Mns).

À ces nombres et pour ce même niveau IV s'ajoutent les 3 064 renouvellements CAEP MNS en 2003. Dans le champ de l'encadrement et de la surveillance des activités de la natation, il faut également compter les diplômés du BNSSA, diplôme délivré par le ministère de l'intérieur (environ 4 800 diplômés délivrés par an).

Activités de la gymnastique et sports collectifs tirent l'augmentation du nombre des BEES du 1^{er} degré

L'importance des évolutions internes sur la période ne doit pas être sous-estimée. Trente huit disciplines sont en augmentation. Depuis 1995, ces 38 spécialités ont donc augmenté leur poids. Elles représentaient 60 % du total entre 1995 et 1998, 76 % entre 2000 et 2003. 28 spécialités ont diminué. Leur part est passée de 40 % à 24 %.

Au total, les activités de la gymnastique et de la forme sont responsables de la moitié de l'augmentation du nombre des BEES 1^{er} degré. Sans eux, les BEES du 1^{er} degré n'auraient augmenté que de 9 % au total, soit un peu plus de 1 % par an (tableau 3).

Les écarts d'effectifs entre les différentes spécialités sont très marqués. Ce ne sont pas nécessairement les options qui augmentent le plus en pourcentage qui apportent le plus de diplômés supplémentaires. Par exemple, le parachutisme fait plus que doubler le nombre des diplômés délivrés entre les deux sous-périodes, mais au total dans la deuxième sous période il n'a été délivré que 67 diplômés de plus que dans la première. Les Activités Physiques et Sportives pour tous (APS) n'augmentent « que » de 41 %, mais apportent 1 774 diplômés de plus.

TABLEAU 1

Les diplômés sportifs délivrés par le MJSVA en 2003

	Diplômes	Part des femmes
BAPAAT sport	366	55 %
BEES I Degré	9 089	(1) 28 %
Brevet professionnel	105	Nd (2)
CAEP MNS	3 054	26 %
CQC *	170	5 %
BEES 2 degré	643	14 %
BEES 3 degré	2	Ns (3)
Révision Guides de haute montagne	40	0 %
Total sport	13 469	27 %

(1) De 4 % pour le football à 70 % pour l'équitation.

(2) Non disponible.

(3) Non significatif.

* Certification qualification complémentaires (au BEES).

Source : Enquête annuelle sur les diplômés délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Les différentes spécialités évoluent de façon très variable : certaines sont en hausse sensible, d'autres stables ou en décroissance (tableau 6). On trouve également d'autres cas de figure : une élévation forte suivie d'une chute moins importante (Natation, Cyclisme), des évolutions cycliques sans doute dues au petit nombre de diplômés dans certaines spécialités.

Les sports d'expression et de maintien sont à l'origine de la moitié de la hausse totale depuis 1995. Les diplômés relatifs à ces spécialités sont ainsi passés de 20 % à 30 % du total entre 1995 et 2003. Sur plus longue période, la spécialité « APS pour tous »

représentait la moitié du total des diplômés des sports d'expression et de maintien. Cet équilibre s'est rompu au début des années 1990 avec une progression significative du nombre des diplômés (graphique 1).

Cette famille de diplômés a connu de forts changements : quatre spécialités n'existent plus depuis 1999, seules trois existent depuis 1990, et deux (activités gymniques et métiers de la forme), existent respectivement depuis 1995 et 1997. « Activités Physiques et Sportives pour tous » et « Métiers de la

TABLEAU 3

Les diplômés du BEES du 1^{er} degré en 1995 et en 2003 par familles de spécialités

	1995	2003	Variation	% évol.
Sports d'expression et de maintien*	2 017	2 722	705	35 %
Sports collectifs*	949	1 331	382	40 %
Sports de plein air*	1 178	1 442	264	22 %
Sports d'adresse, de précision et de vitesse*	699	841	142	20 %
Sports d'opposition*	554	670	116	21 %
Métiers sportifs de la montagne*	295	353	58	20 %
Sports nautiques*	2 170	1 730	-440	-20 %
Total	7 862	9 089	1 227	17 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômés délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

* Voir tableau 6 le détail de ces familles de spécialités.

TABLEAU 2

Les diplômés délivrés dans le domaine du sport de 1995 à 2003

	Niveau	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
BAPAAT « sport »	V	421	336	379	270	363	368	372	322	366
BEES 1 ^{er} degré	IV	7 862	8 162	8 704	7 864	8 106	8 200	8 935	9 097	9 089
Brevets professionnels	IV									105
CAEP MNS	IV	2 290	2 130	1 916	2 778	1 962	2 784	3 036	2 506	3 054
CQC		342	191	189	227	241	202	232	209	170
BEES 2 ^e degré	II	549	605	511	654	583	633	528	627	643
BEES 3 ^e degré	I							4	2	2
Révision guides Hte montagne		nd	nd	nd	nd	252	228	245	209	40
Total		11 464	11 424	11 699	11 793	11 255	12 187	13 107	12 763	13 469
Brevets fédéraux		3 470	3 700 ^e	4 050 ^e	4 330	4 465	4 400 ^e	4 400 ^e	4 400 ^e	4 400 ^e
Diplômes STAPS (licences et +)		3 633	4 200 ^e	4 700 ^e	5 235	7 276	8 901	9 750	9 970	nd

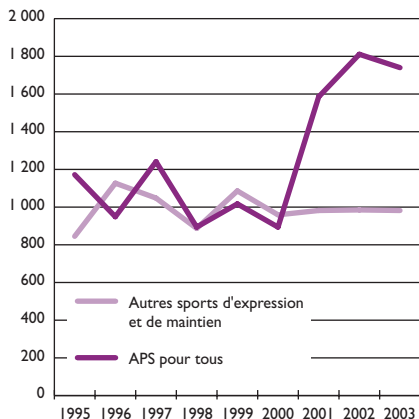
Source : Enquête annuelle sur les diplômés délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Note : une modification de la réglementation explique la baisse de 1998 pour le BEES du 1^{er} degré.

e : estimation.

Graphique 1

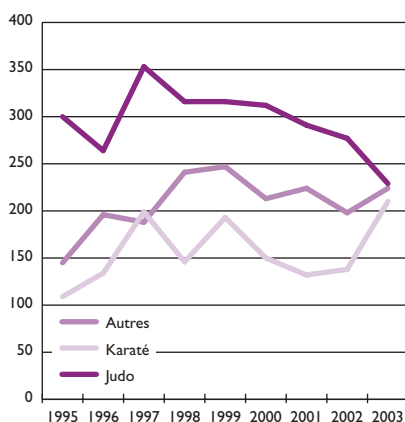
L'envol de la spécialité « APS pour tous »



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Graphique 2

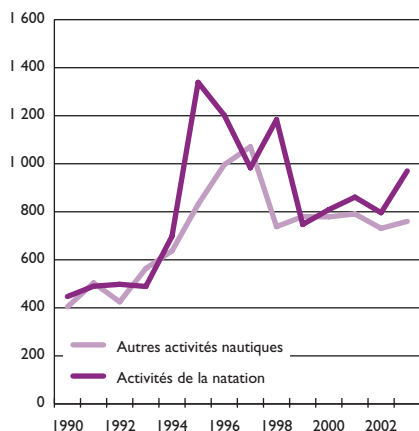
Le karaté rattrape le judo



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Graphique 3

Le pic de la natation du milieu des années 1990



Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

forme » représentent désormais 85 % du total des diplômes de cette famille.

Le football représente encore la moitié des diplômes des sports collectifs

Les sports collectifs restent marqués par le poids du football qui représente la moitié des diplômes délivrés dans les sports collectifs ; il en représentait 60 % au début des années 1990. Depuis 1995, le football augmente ses effectifs de 27 % contre 57 % dans l'ensemble des autres disciplines collectives. Le rugby fait plus que doubler ses effectifs alors que le rugby à XIII, le base ball et le hockey sur glace sont en diminution très sensible. Si ce sont globalement les sports collectifs qui augmentent le plus vite, ce ne sont pas eux qui apportent le plus grand nombre de diplômes supplémentaires, mais les sports d'expression et de maintien.

Le karaté rattrape le judo

Les sports d'opposition enregistrent une hausse de 21 % sur la période, avec un pic à environ 750 diplômes pour les années 1997 et 1999. Le judo et le karaté représentent sur longue période de l'ordre des deux tiers du total des sports d'opposition. Les autres disciplines sont représentées à un niveau plus faible, et semblent obéir à une règle cyclique : une année forte suivie de deux ou trois années de plus faible recrutement. La part du judo décroît assez régulièrement. En revanche le karaté progresse sur longue période. Il y avait presque 3 diplômes de judo pour un diplôme de karaté au début des années 1990, et la répartition est plus équilibrée aujourd'hui (graphique 2).

Le roller skating dépasse l'athlétisme

Les diplômes des sports d'adresse, de précision et de vitesse sont stabilisés au niveau de 850 diplômes depuis 1998, nombre nettement plus élevé que celui du début des années 1990. À souligner le niveau du tennis, à plus de 300 diplômes depuis 1998 (368 en 2003), nombre nettement plus élevé qu'au début de la décennie et l'essor du roller skating, à un niveau confidentiel au début de la décennie et qui, avec 110 diplômes en 2003, dépasse nettement l'athlétisme.

L'athlétisme avait connu des niveaux plus élevés, de l'ordre de 150 diplômes en 1996 et 1998. Il connaît une baisse sensible depuis, avec 80 diplômes délivrés en 2003.

Le tennis de table connaît une évolution sensiblement comparable à celle de l'athlétisme : nombres élevés entre les années 1993 (pic à 178 diplômes) et 1998, décroissance régulière depuis avec 54 diplômes en 2003.

Le badminton, longtemps confidentiel, est situé, depuis 1997, à un niveau voisin de la trentaine de titres par an.

Pour les autres diplômes, délivrés autour de 10 exemplaires par an, on est tenté, comme pour certains sports collectifs à petits effectifs, de dégager un effet cyclique avec une année de forts recrutements suivie par des années de plus faibles recrutements.

La natation « digère » la hausse des années 1995

La baisse des sports nautiques paraît surtout due à un effet de calendrier : ces activités avaient connu un fort pic entre les années 1994 et 1998 : elles se retrouvent en 2003 au dessous du niveau de 1995, mais largement au dessus de celui du début des années 1990. Le BEES des activités de la natation a été délivré à près de 1 000 exemplaires en 2003 (graphique 3).

Les sports de plein air : équitation et ski

1 442 diplômes ont été délivrés dans le domaine des sports de plein air en 2003. Les activités équestres en représentent la moitié, proportion plutôt plus importante qu'en début de période. Si l'on y ajoute le ski (alpin et de fond), on obtient de l'ordre de 80 % du total. Le ski alpin montre une tendance à la hausse sur la décennie. Pour sa part le ski de fond est en décroissance contenue autour de 45 diplômes depuis 1999 après avoir connu des jours meilleurs, au début des années 1990.

Le cyclisme mérite attention : il avait connu un fort développement au cours des années 1995 à 2000 avec un pic à 300 en 1997. Il est entré en récession depuis 2001 (105 diplômes).

Femmes majoritaires dans l'animation, minoritaires dans le sport

Selon les diplômes, les femmes représentent de 6 à 7 diplômés sur dix dans l'animation. C'est nettement supérieur à ce qu'on observe dans le sport, où elles restent très minoritaires. Toutefois il est nécessaire de nuancer cette dernière affirmation : pour le premier degré du BEES, la part des femmes va de 4 % (football) à 40 % (basket) et même à 70 % (activités équestres).

Il n'en demeure pas moins que, dans le sport, la part des femmes baisse à mesure que le niveau du diplôme s'élève : elles sont 55 % des diplômés du BAPAAT sport, diplôme de niveau V, 28 % des diplômés du BEES 1^{er} degré (niveau IV) et 14 % des diplômés du BEES 2^e degré, diplôme de niveau II.

Les constats opérés pour les diplômes professionnels de l'animation sont différents. Ces tendances sont assez lourdes. Les quatre dernières années ne montrent pas d'évolution importante quant à la part des femmes pour ces diplômes.

mes, maintenus à 113 en 2002, mais seulement 80 en 2003). Toutefois, il convient d'être prudent dans l'analyse, car le nombre de diplômes délivrés en 2003 est nettement supérieur à ce qu'on avait pu observer pour la décennie antérieure à 1995, période pendant laquelle le nombre de diplômes oscillait entre 25 et 50, soit une évolution un peu comparable à celle de la natation.

Quelques régions assurent la diversité de l'offre

Ce sont les régions qui délivrent le plus grand nombre de diplômes qui assurent la diversité de l'offre. Au delà des régions les plus importantes l'offre et/ou la demande semblent plus réduites.

En 2003, des diplômes ont été délivrés dans 60 spécialités mais toutes les régions ne délivrent pas toutes les spécialités. Selon les régions le nombre de spécialités délivrées varie de 1 à 33 : trois régions délivrent chacune autour de 30 spécialités : elles représentent ensemble 38 % du total des diplômes délivrés et sont présentes sur 49 spécialités à elles trois.

4

Sept autres régions sont encore présentes pour 16 à 23 spécialités chacune, pour un total de 44 spécialités. Elles sont par ailleurs présentes sur 8 spécialités dans lesquelles les 3 premières régions sont absentes.

Au total, les 10 régions qui délivrent au moins 16 spécialités chacune sont présentes sur 57 spécialités, c'est à dire presque toutes. Elles représentent 70 % du total des diplômes délivrés en 2003.

Les autres régions délivrent des diplômes pour un nombre sensiblement plus réduit de spécialités, et ce sont alors plutôt des spécialités les plus courantes, en particulier pour les quelques régions qui couvrent moins de 10 spécialités. La carte des formations [1] donne une vision détaillée de l'offre de diplômes par spécialité.

Délivrance des diplômes et activité professionnelle

Le ministère de l'éducation nationale délivre chaque année de l'ordre de 120 000 Brevets professionnels dans le domaine des services. Le MJSVA délivre un nombre de diplômes professionnels de niveau IV équivalent à 10 % du total délivré par le Ministère de l'éducation nationale. Il s'agit pour l'essentiel du BEES du 1^{er} degré et pour le solde du BEATEP, ce dernier diplôme relevant du champ de l'animation.

Au total, on a délivré 76 019 BEES du 1^{er} degré sur la période. Si l'on ajoute les

CAEP mns, ce sont près de 90 000 autorisations d'enseigner contre rémunération, au niveau IV de formation, qui auront été délivrées. Ces nombres correspondent ils à une activité professionnelle ? Les données disponibles ne permettent pas, toujours, de le dire directement, mais on peut esquisser d'opportuns rapprochements et croisements.

L'Unedic dénombre, dans les postes « gestion d'installations sportives » et « autres activités sportives » de l'ordre de 103 000 personnes³, qui ne sont pas toutes des personnes encadrant des activités sportives. La Dares⁴ fait état de l'ordre de 75 800 animateurs sportifs et de 10 300 exploitants d'équipements sportifs et culturels, et mesure également un chômage qui correspond à environ 17 500 demandeurs d'emplois de ce type en 2002 (graphique 4).

De son côté l'enquête du CNRS de 2000⁵ sur la vie associative dénombre 37 500 associations sportives employeuses, pour 181 500 employés et 63 500 équivalents temps plein, ce qui témoigne d'un fort temps partiel dans l'exercice de la profession, mais il est possible que les personnes concernées cumulent plusieurs temps partiels. Cette très forte part du temps partiel explique sans doute une grande partie de l'écart sur le nombre d'animateurs sportifs entre les données de l'enquête du CNRS et les données de la Dares⁴, car cette dernière utilise les données de l'Enquête-Emploi de l'Insee, laquelle repère « l'activité principale » exercée.

Par ailleurs, La fonction publique territoriale avance de l'ordre de 17 000 personnes dans la filière sportive, nombre qui ne se cumule pas nécessairement avec les données de l'Enquête-Emploi.

L'ensemble de ces données témoigne de plusieurs limites : les données de l'Unedic concernent les salariés des seuls établissements dont l'activité principale est le sport, mais tous les salariés de ces établissements, tous les employés des associations sportives et des collectivités locales ne sont pas des animateurs sportifs, et à l'inverse les structures associatives et publiques ne sont pas les seules structures où l'on peut exercer cette profession. L'Enquête-Emploi ne mesure que l'activité principale.

Évolution du nombre de diplômes et de licences

Entre 1995 et 2003 le nombre de BEES 1^{er} degré a augmenté selon un rythme de 1,8 % par an. Pendant ce temps, le nombre de licences a augmenté à un rythme inférieur de moitié, passant de 14 millions à 15,1 millions. On ne peut pas affirmer pour autant que l'augmentation du nombre de licences

entraîne immédiatement celle des effectifs de diplômés. Pour séduisant qu'il soit, le caractère mécanique de la relation de l'évolution des diplômes et celle des licences n'est pas avéré. Quand on compare une spécialité du BEES avec la ou les fédérations qui lui sont les plus proches, on ne trouve pas forcément de corrélation. Il y a bien globalement une augmentation des licences et une augmentation des diplômés, mais l'une n'explique pas forcément l'autre, ou du moins cette explication n'est-elle pas immédiate. En particulier, il peut y avoir une pratique encadrée sans prise de licence (dans les salles de remise en forme par exemple).

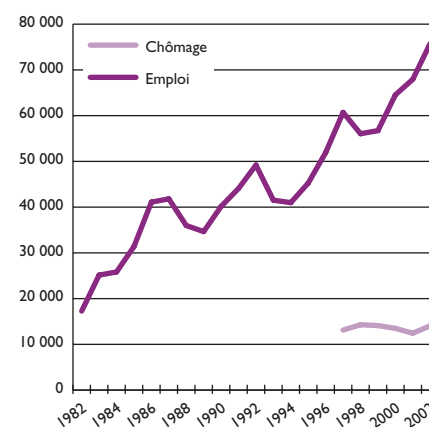
De l'ordre de 10 % d'une génération obtient chaque année un diplôme délivré par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Les diplômes sportifs professionnels ne sont pas les seuls diplômes délivrés par le MJSVA : il délivre également des diplômes dans le domaine de l'animation. Ce dernier domaine comprend des diplômes non professionnels (animation volontaire) et des diplômes professionnels (voir encadré). Pour les diplômes non professionnels, il a été délivré 52 797 BAFA, 1 958 BAFD (et 2321 renouvellements du BAFD, 107 Base. Le ministère a délivré également les diplômes professionnels de l'animation suivants : 1 087 BAPAT-animation (niveau V), 2 813 BEATEP (niveau IV), 289 DEFA (niveau II) et une quarantaine de DEDPAD (niveau II de formation).

Au total, ce sont 83 234 diplômes qui ont été décernés en 2003.

Graphique 4

Évolution de l'emploi des animateurs sportifs depuis 1982 et du chômage depuis 1997



Source : Dares, et Enquêtes Emploi de l'Insee.

³ Cf. mémento les chiffres clés du sport octobre 2004.

⁴ Direction de l'animation de la recherche et des études statistiques du ministère en charge du Travail.

⁵ STAT-Info n° 05-04 (à paraître) « les associations sportives et d'éducation populaire dans le secteur associatif français », qui porte spécifiquement sur ces données.

TABLEAU 4

Évolution du nombre de licences, de brevets et d'animateurs sportifs

	Licences sportives	Animateurs sportifs (emplois)	BEES 1 ^{er} degré (diplômes)
1995	13 929 000	45 255	7 876
1996	13 988 000	51 922	8 162
1997	13 957 000	60 709	8 704
1998	13 884 000	56 048	7 864
1999	14 186 000	56 724	8 106
2000	14 549 000	64 538	8 200
2001	14 676 000	67 944	8 935
2002	14 788 000	75 785	9 097

Source : DARES pour les animateurs sportifs (traitement de l'Enquête Emploi -FAP V482), MJSVA pour les licences et les diplômes sportifs.

TABLEAU 5

Évolution du nombre de BEES du 2nd degré par rapport aux BEES du 1^{er} degré

Diminution du nombre de BEES du 2nd degré pour 100 premiers degrés due à un dynamisme plus grand du premier degré :

Roller skating, Parachutisme, Hockey sur gazon, Trampoline, Football, Escrime, Équitation, Tir sportif, Volley ball, Badminton, Surf, Karaté, Aïkido, Voile

Diminution du nombre de BEES du 2nd degré pour 100 premiers degrés due à une baisse plus forte du 2nd degré que du 1^{er} degré :

Tir à l'arc, Boxe, Base-ball, Lutte, Athlétisme, Course d'orientation, Haltérophilie, Pelote basque, Cyclisme, Pentathlon moderne

Stabilité des BEES des 1^{er} et 2nd degré :

Boxe française, Taekwondo, Ski nautique, Basketball, Aviron

Augmentation du nombre de BEES du 2nd degré pour 100 1^{er} degré due à un dynamisme plus grand du 2nd degré :

Patinage sur glace, Squash, Rugby, Ski nordique, Sport boules Tennis, Tennis de table, Canoë-Kayak, Natation, Rugby à XIII, Handball, Judo, Golf

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

Ce nombre étant globalement stable d'une année sur l'autre, au nombre de diplômes près, on peut estimer qu'environ 10 % d'une génération obtient chaque année un diplôme délivré par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

600 brevets du second degré par an

Le nombre des BEES du 2nd degré est bien moins important que le nombre de celui des BEES du 1^{er} degré : aucune option n'est délivrée régulièrement à plus de 50 diplômes par an et 5 333 diplômes ont été, au total, délivrés de 1995 à 2003 pour 60 options. Par exemple le diplôme le plus délivré concerne le football, décerné en moyenne à 36 exemplaires par an (tableau 6). Son évolution est également moins forte : + 5 % entre le total 1995-98 et le total 2000-03 contre + 8 % pour le BEES du 1^{er} degré⁶. Les diplômes sont également très concentrés sur quelques options : Les sept options les plus importantes représentent la moitié des titres délivrés (dans l'ordre décroissant, le football qui est ici la première option, aspirant guide, guide, équitation, tennis, judo, basket). Ces diplômes ont pour vocation à permettre notamment le métier d'entraîneur sportif, fonction par nature moins répandue que celle d'animateur sportif.

Des possibilités de carrière sportive très contrastées ?

En moyenne, sur la période, on a délivré de l'ordre de 7 BEES du 1^{er} degré pour 1 BEES du 2nd degré, le premier étant toujours nécessaire pour obtenir le second, même dans le cadre des équivalences avec la filière STAPS. Les spécialités sont très souvent les mêmes et l'on peut comparer leur évolution, ce qui dessine des possibilités de carrière sportive différentes selon les spécialités. Certaines ont un taux de débouché dans le 2nd degré important et d'autres beaucoup moins, voire presque nul. Parmi les premières, on trouve l'escrime, le tir sportif, le base-ball, le golf et la trampoline (un peu moins de 30 BEES du 2nd degré pour 100 BEES du 1^{er} degré) (tableaux 5 et 6).

Les sports les plus emblématiques par le nombre et/ou par l'histoire (football, athlétisme) figurent un peu au dessus de la moyenne, mais pas parmi les disciplines pour lesquelles la possibilité de carrière est la plus forte.

D'autres spécialités offrent moins de possibilités, notamment pour des disciplines telles que l'Aïkido, le Surf ou le Ski alpin, aux effectifs pourtant déjà nombreux, mais pour lesquelles on ne trouve qu'un ou deux BEES du 2nd degré pour 100 BEES du 1^{er} degré.

Au total, il paraît difficile de dégager ici une « règle de répartition », tant on trouve à la fois aux extrémités de cette distribution des disciplines à large ou faible effectif de pratiquants, et des disciplines pratiquées fortement en club ou non.

En outre, le nombre de BEES du 2nd degré pour 100 BEES du 1^{er} degré dans une spécialité peut augmenter soit parce que le second degré est plus dynamique, soit parce que le premier degré est en diminution, ce qui ne renvoie pas à la même situation (tableau 5).

Principaux sigles utilisés

Diplômes délivrés par le ministère des sports

BAPAAAT « activités de nature » : Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur. Homologué au niveau V.

BPJEPS : Brevet professionnel de jeunesse, d'éducation populaire et de sport. Créé en 2001 le BPJEPS (niveau IV) atteste de la possession des compétences professionnelles indispensables à l'exercice du métier d'animateur dans le champ de la spécialité obtenue. Le BPJEPS est délivré au titre d'une spécialité disciplinaire, pluridisciplinaire ou liée à un champ particulier.

BEES du 1^{er} degré : Brevet d'État d'éducateur sportif. 60 options. Niveau IV. Animation des activités sportives. Le BEESAN est le diplôme relatif aux activités de la natation.

BEES du 2nd degré : 35 options. Niveau II. Formation de formateurs.

BEES du 3^e degré : Sanctionne une compétence d'expertise et de recherche. Quelques diplômes délivrés chaque année.

DEDPAD : Diplôme d'État de directeur de projet d'animation et de développement. Créé en 1995. Niveau II. Ce diplôme est, depuis la partition du MJS en 2002, délivré conjointement par le ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche et par le ministère des sports.

CAEP-MNS : mise à jour quinquennale de BEES 1^{er} degré-activités de la natation. Le diplôme des guides de haute montagne est également soumis à une révision quinquennale.

Autres diplômes

Diplômes STAPS : (Sciences et techniques des activités physiques et sportives) : diplômes universitaires.

BNSSA : brevet national de sauvetage et de secours aquatique délivré par le ministère de l'intérieur (surveillance de baignades ouvertes gratuitement au public, aménagées et autorisées).

Brevets fédéraux homologués : brevets délivrés par les fédérations sportives et permettant dans certaines conditions l'enseignement sportif contre rémunération.

⁶ Pour éliminer les effets dus à de petits effectifs et aux spécialités apparues ou disparues en cours de période, on a calculé ainsi les variations : (total 2000 à 2003 / total 1995 à 1998).

BEES du second degré : tennis et rugby en hausse, football et voile en baisse

La hausse de 5 % mesurée sur la période ne concerne pas toutes les spécialités. Entre les deux périodes 1995-98 et 2000-2002, le tennis a la croissance la plus forte, augmentant de 117 entre les deux périodes le nombre

des diplômes, ce qui représente une hausse de 92 %. Les plus fortes hausses sont ensuite le rugby (+77 diplômes, +157 %), les guides de haute montagne, (+ 37 diplômes, + 21 %), le basket (+ 34 diplômes, + 43 %). Il s'agit ici de petits nombres annuels. Au total, les 27 spécialités qui voient leur nombre de diplômes augmenter enregistrent une hausse globale de 60 %. Les spécialités qui baissent

connaissent une baisse moyenne de - 31 %. Parmi les disciplines qui voient le plus diminuer le nombre de titres, on compte le football, (- 107 diplômes, - 21 %), mais qui reste la spécialité la plus importante sur la période avec au total 516 titres décernés. Pour la plupart des autres disciplines, les variations portent sur des nombres annuels restreints (tableau 6).

TABLEAU 6

Nombre de BEES des 1^{er} et 2nd degrés délivrés par le MJSVA entre 1995-1998 et 2000-2003

	BEES 1 ^{er} degré		BEES 2 nd degré	
	1995-1998	2000-2003	1995-1998	2000-2003
Sports d'expression et de maintien				
APS pour tous	4 256	6 030		
métiers de la forme	1 028	2 381		
activités gymniques	524	774	45	0
haltérophilie, etc	458	331	29	17
activités physiques adaptées	176	278		
sports pour handic. phys.	138	144		
culture phys. et culturisme	842	0		
expression gymn. et D.A.	720	0		
gymn. rythm. et sportive	13	0	30	19
gymn. sportive féminine	4	0		
gymn. sportive masculine	4	0		
gymnastique sportive			17	38
Sports collectifs				
Football	1 932	2 568	253	146
Basket ball	691	882	80	114
Rugby	481	836	49	126
Hand ball	543	608	33	44
Volley ball	396	463	36	32
Rugby à XIII	60	65	12	17
Hockey sur gazon	37	55	8	10
Baseball-softball	39	33	11	4
Sports de plein air				
Activités équestres	2 309	2 862		
Équitation			189	181
Ski alpin	1 315	1 659	0	33
Activités du cyclisme	734	445	42	17
Escalade	309	359	0	23
Vol libre	78	228	0	0
Ski nordique de fond	190	193	19	47
Parachutisme	59	126	5	8
Spéléologie	71	77	0	0
Course d'orientation	58	42	7	3
Parapente	24	0	0	0
Métiers sportifs de la montagne				
Accomp. en moy. montagne	1 228	1 355		
Guide de haute montagne			175	212
Aspirant-guide			205	203

TABLEAU 6 suite

**Nombre de Bees des 1^{er} et 2nd degrés délivrés par le MJSVA
entre 1995-1998 et 2000-2003**

	BEES 1 ^{er} degré		BEES 2 nd degré	
	1995-1998	2000-2003	1995-1998	2000-2003
Sports d'opposition				
Judo	1 233	1 116	91	120
Karaté	588	630	60	54
Taekwondo	63	220	7	24
Aïkido	151	160	3	2
Boxe	147	135	13	9
Boxe française-savate	172	122	26	17
Lutte	127	104	23	17
Éscrime	94	117	31	33
Sambo	16	1	4	0
Sports nautiques				
Activités de la natation	4 708	3 436		
Natation sportive			79	92
Natation synchronisée			14	10
Plongeon			3	0
Voile	1 037	1 041	107	57
Canoë-kayak	817	765	33	54
Plongée subaquatique	1 299	750	73	52
Surf	194	213	3	2
Aviron	171	170	27	30
Ski nautique	60	76	4	5
Char à voile	58	46	0	4
Water polo			22	9
Sports d'adresse, de précision, de vitesse				
Tennis	1 029	1 371	127	244
Athlétisme	535	437	88	61
Tennis de table	500	343	49	83
Roller skating	63	293	11	8
Golf	179	189	44	57
Patinage sur glace	23	105	2	12
Badminton	90	104	31	13
Tir à l'arc	106	101	27	18
Hockey sur glace	6	100	0	4
Trampoline et sports acrobatiques	63	84	24	15
Motocyclisme	42	66		
Pelote basque	84	57	8	3
Tir sportif	45	55	15	12
Pentathlon moderne	67	39	16	2
Squash	52	33	1	4
Sport boules	23	26	3	6
Billard	14	11	0	0
Patinage de vitesse	19	8	1	2
Bobsleigh	0	3	4	2

7

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF).

Lecture : Au total entre 1995 et 1998, il a été délivré 4 256 BEES du 1^{er} degré dans l'option Activités physiques et sportives pour tous (APS pour tous).

Pour en savoir plus :

- STAT-Info n° 05-02 : 580 000 diplômes de l'animation ont été délivrés depuis 1995
- STAT-Info n° 03-05 Les diplômes sportifs délivrés par le ministère des sports de 1998 à 2002 (données par option)
- STAT-Info n° 03-04 Les diplômes sportifs délivrés par le ministère des sports de 1998 à 2002 (données de cadrage)
- STAT-Info n° 01-04 Les diplômes délivrés par le MJS de 1994 à 2000
- STAT-Info n° 7 décembre 2000 Les diplômes professionnels délivrés en 1999 par le MJS

[1] La carte des formations est accessible sur le site du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative : www.jeunesse-sports.gouv.fr, rubrique « Formation », puis « Calendrier des examens et des formations »

- Les chiffres clés du sport, octobre 2004

TABLEAU 7**Cumul des diplômes délivrés de 1995 à 2003
par diplôme et par région**

	Nbre de disciplines en 2003	BEES 1 ^{er} degré		CAEPMNS		BEES 2 ^e degré	
		1995-98	2000-03	1995-98	2000-03	1995-98	2000-03
Rhône-Alpes	31	5 442	5 417	508	1 105	437	551
Ile-de-France	33	3 650	4 474	1 577	1 778	603	350
P.A.C.A.	28	3 555	3 838	983	1 207	160	98
Midi-Pyrénées	18	2 205	1 850	658	606	159	294
Aquitaine	23	1 854	2 112	399	811	69	149
Languedoc-Roussillon	21	1 759	2 302	514	588	101	144
Poitou-Charentes	7	1 555	1 205	400	377	86	164
Bretagne	12	1 368	1 403	419	506	119	71
Franche Comté	16	1 210	889	168	172	21	78
Bourgogne	13	1 199	858	302	200	20	34
Lorraine	16	1 101	998	456	415	77	51
Nord - Pas- de-Calais	18	1 049	1 645	505	620	66	17
Auvergne	12	1 042	963	199	193	38	29
Centre	11	895	889	87	207	44	57
Pays-de-la-Loire	14	891	1 517	300	660	201	147
Basse-Normandie	26	754	1 051	225	262	53	87
Alsace	7	660	610	162	355	3	6
Haute-Normandie	11	617	571	255	247	0	2
Champagne-Ardenne	8	422	634	252	116	23	45
Picardie	9	359	387	248	249	12	6
Limousin	7	175	552	104	197	22	40
Corse	4	146	195	57	56	0	1
France métropolitaine	58	31 908	34 360	8 778	10 927	2 314	2 421
Réunion	4	315	331	97	190	4	4
Guadeloupe	10	241	208	66	80	1	2
Martinique	5	100	284	48	52	0	0
Nouvelle Calédonie	-	23	12	61	52	0	1
Guyane	1	5	69	35	45	0	0
Saint Pierre et Miquelon	-	0	0	0	0	0	0
Mayotte	-	0	0	0	0	0	0
Polynésie française	1	0	50	29	25	0	2
Wallis et Futuna	-	0	0	0	0	0	0
DOM TOM	14	684	954	336	444	5	9
France	59	32 592	35 314	9 114	11 371	2 319	2 430
Part des Dom Tom	-	2,1 %	2,7 %	3,7 %	3,9 %	0,2 %	0,4 %

Source : Enquête annuelle sur les diplômes délivrés par le MJSVA (MJSVA/DEF2).

STAT-INFO est le bulletin de la Mission statistique du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.**Directeur de publication** : Hervé Canneva, Directeur du personnel et de l'administration**Rédacteur en chef** : Dominique Crosnier, Chef de la Mission Statistique**Secrétariat de Rédaction** : Myriam Claval**Direction artistique et maquette** : Véronique Frouard, Imprimerie Nationale**Site internet** : www.jeunesse-sports.gouv.fr**Adresse administrative** : 95 avenue de France - 75650 PARIS CEDEX 13**Adresse électronique** : stat@jeunesse-sports.gouv.fr - Tél. : 01 40 45 92 96